

1 Trois ombrières photovoltaïques

recouvrent les places de stationnement sur une surface totale d'environ 600 m², pour une puissance de 125 kWc

2 Voie verte

Permet d'accéder à la gare par la rue Yves du Manoir pour les modes de déplacement doux (vélos, piétons...)

3 Parc de stationnement de 74 places

Deux emplacements équipés d'une borne de recharge destinés aux véhicules électriques, deux places taxis et quatre places réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR).

4 Dépose-minute

Dotée de trois places

5 Abri couvert pour les deux-roues

12 emplacements vélos et quatre motos.

6 Bloc sanitaire

en libre-accès

7 Parvis

Assurant la jonction entre les différents espaces

9 Grands massifs paysagers

avec banquettes intégrées

10 Abris sécurisés individuels pour deux roues

Huit consignes sécurisées intégrant des bornes de recharges.

11 Gare routière avec voies bus dédiées

et abris voyageurs

8 Plateau surélevé

Facilitant la traversée du carrefour

12 Voie verte

Permet la circulation des modes de déplacement doux (vélos, piétons...) rue Clémenceau. Elle longe de grands espaces de stationnement pour les poids lourds et des stationnements en bataille.

